



Sécurité routière 86

N°5 - septembre 2014

ÉDITO

Au plan national, les mois de juillet et août 2014 ont été les moins meurtriers depuis 1948 et l'invention des statistiques de sécurité routière. De la même manière, le nombre d'accidents corporels et le nombre de personnes blessées sont les plus bas jamais enregistrés. Le bilan provisoire de l'été n'est, malheureusement, pas si encourageant sur les routes de la Vienne. On déplore, certes, 4 personnes tuées de moins que lors du

dramatique été 2013 (10 tués en juillet et août 2013 soient près de 40 % des tués de l'année en deux mois) mais, en dépit du renforcement des contrôles routiers et des actions de sensibilisation, le nombre d'accidents et de blessés continue d'augmenter.

En ce mois de septembre, les actions de prévention continuent, particulièrement à destination des publics les plus exposés : les

conducteurs de deux-roues motorisés, avec une nouvelle édition de la journée « découverte d'un circuit » de la FFMC 86, et les jeunes, avec la soirée Label Fête de la Ville de Poitiers.

Enfin, à noter dans vos agendas, les Rencontres de la Sécurité, du 8 au 11 octobre prochain, dont vous trouverez, ci-contre, le programme complet.

Bonne route en toute sécurité !



Jérôme Harnois

Directeur de Cabinet,

Chef de projet sécurité routière,

Préfecture de la Vienne

Le panneau du mois : Le panneau de route à accès réglementé

Il organise la circulation sur un itinéraire spécifique reliant généralement deux « pôles verts » avec une gratuité d'accès et une sélection des usagers concernés,



Sont exclus :

les piétons, les cavaliers, les cycles, les animaux, les véhicules à traction non mécanique, les cyclomoteurs soumis ou non à immatriculation et tous les autres véhicules à propulsion mécanique non soumis à immatriculation, les véhicules effectuant les transports exceptionnels, les tracteurs et matériels agricoles et les matériels de travaux publics, les véhicules automobiles qui sont incapables d'atteindre une vitesse minimum de 40 kilomètres/heure, les tricycles à moteur dont la puissance n'excède pas 15 kilowatts et dont le poids à vide n'excède pas 550 kilogrammes, les quadricycles à moteur.

On ne peut y faire demi tour ou marche arrière, l'arrêt y est strictement réglementé, le stationnement interdit. Les limitations de vitesse varient selon les lieux et la conception de la voie : de 50km/h en agglomération à 110 km/h (100 par temps de pluie) pour les 2X2 voies à chaussée séparées hors agglomération.

Les chiffres du mois

	août 2013	août 2014	variation
Accidents	23	33	+ 10
Tués	6	5	- 1
Blessés	27	50	+ 23
dont blessés hospitalisés	11	24	+ 13

	janvier à août 2013	janvier à août 2014	variation
Accidents	178	247	+ 69
Tués	19	16	- 3
Blessés	224	343	+ 119
dont blessés hospitalisés	103	120	+ 17

Soirée Label Fête :

A l'occasion de la rentrée universitaire, une soirée de prévention à destination des étudiants était organisée, à l'initiative de la Ville de Poitiers, le jeudi 11 septembre, de 21h00 à minuit. De nombreux acteurs de la prévention des risques étaient présents : la Police municipale de la Ville de Poitiers, le gestionnaire des transports urbains

Vitalis, le comité de la Vienne de sauvetage et de secourisme, le centre de santé universitaire et le collectif Ekinox qui, grâce au dispositif Funambule, accompagne les étudiants lors des soirées festives, tout au long de l'année. La coordination sécurité routière de la



Préfecture et la Police nationale étaient également présentes pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la conduite sous l'influence de l'alcool ou de produits stupéfiants. La soirée a été une belle réussite, notamment grâce

au soutien des professionnels du monde de la nuit qui offraient aux étudiants, qui avaient participé aux stands de sensibilisation, des consommations sans alcool gratuites ou des entrées en discothèques.

L'acteur de sécurité routière du mois :

Richard FRADET - IDSR

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la sécurité routière ?

Mon implication dans la sécurité routière remonte à la fin des années 70, lorsque j'ai été victime d'un accident sur Paris qui aurait pu m'être fatal. J'ai changé de point de vue sur les dangers du déplacement en moto, au point d'y renoncer dans Paris.

Par la suite, évoluant en permanence dans le monde motard, j'ai souvent été sollicité pour aider des collègues dans leurs démarches suite à un accident. Enfin, en 1999, lors de la réactivation de l'antenne de la



FFMC 86, j'ai eu l'occasion, en rencontrant les services de la Préfecture, de prendre connaissance du programme " REAGIR " dans lequel je me suis investi immédiatement et ce jusqu'à ce jour.

Une intervention de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

En ce qui concerne mon action sécurité routière préférée, je pourrais prêcher pour ma paroisse en évoquant la journée "découverte d'un circuit " car c'est une opération purement citoyenne au cours de laquelle les motards se mettent au service d'autres motards pour améliorer leur sécurité et leur sauvegarde. Je préfère cependant évoquer le " simulateur deux-roues motorisés " et en particulier dans les écoles, où l'utilisation d'un outil attractif pour les jeunes, permet d'ouvrir le dialogue sur tous les aspects réglementaires et de bon sens. Les séances se révèlent toujours très riches en échange d'expérience et d'opinion.

Journée découverte d'un circuit :

Le 6 septembre était organisée, à l'initiative de la FFMC 86 et en partenariat avec le Conseil général et la Préfecture, la journée « découverte d'un circuit » au Vigeant. À cette occasion, les conducteurs de deux-roues motorisés testent, en toute sécurité, la conduite sur circuit. Encadrés par des pilotes professionnels, ils peuvent ainsi, par l'expérimentation et en touchant du doigt leurs propres limites, prendre conscience des dangers liés à la vitesse. Tout au long de cette journée, les conducteurs ont également été invités à participer à de nombreux stands de sensibilisation, parmi lesquels celui de la coordination sécurité routière et de Monsieur Moto, Thierry Jeanneau, consacré à une double problématique : l'équipement du conducteur et les risques liés à la conduite d'une motocyclette sous l'influence de l'alcool.

L'AGENDA

01 octobre : Lancement de l'opération « Lumières et Vision » organisée par l'association Prévention routière.

Du 8 au 11 octobre : Rencontres de la sécurité.

9 octobre matin : réception d'élèves de primaire en bicyclette à la Sous-Préfecture de Châtelleraut.

9 octobre après-midi : organisation d'une opération Carton jaune à Poitiers, et l'opération "Motard d'un jour"

10 octobre matin : réception d'élèves de primaire en bicyclette à la Sous-Préfecture de Montmorillon.

10 octobre matin : réunion des élus référents sécurité routière des communautés de communes et d'agglomération à la Préfecture.

10 octobre après-midi : réception d'élèves de primaire en bicyclette à la Préfecture.

11 octobre après-midi : stand sécurité routière avec une voiture-tonneau en centre-ville à Poitiers.

du 13 au 17 octobre : Opération Cocktails à gogo dans 7 établissements d'enseignement secondaire du département.

16 et 17 octobre : Intervention sécurité routière, deux-roues motorisés, à la Maison de la formation à Poitiers.